

Actes du colloque *Pour optimiser l'utilisation des résultats de la recherche : le courtage de connaissances* présenté dans le cadre du 90^e Congrès de l'Acfas

Mot d'ouverture

Ancrage historique et évolution du courtage de connaissances

Christian Dagenais* et Saliha Ziam

RÉSUMÉ | Ce mot d'ouverture du colloque *Pour optimiser l'utilisation des résultats de la recherche : le courtage de connaissances* effectue un tour d'horizon des différentes tâches que peuvent réaliser les courtiers ou courtières de connaissances. Une revue systématique a ainsi recensé 10 fonctions qui constituent l'essentiel des travaux de courtage. Elles sont énumérées et présentées afin d'introduire les différentes interventions de cette journée de présentations.

MOTS CLÉS | *Courtage de connaissances, revue systématique, renforcement des capacités, compétences en transfert de connaissances, évaluation, santé*

Dès le début du 20^e siècle, le courtage de connaissances a connu un intérêt grandissant. En effet, cette stratégie s'est développée de façon remarquable dans de nombreux pays. Au Canada, c'est la Fondation canadienne de recherche sur les services de santé qui, depuis sa création en 1997, a promu le courtage de connaissances comme une stratégie prometteuse pour maximiser le transfert et l'utilisation des connaissances issues de la recherche (FCRSS, 2003).

Aujourd'hui, on voit des courtiers et des courtières un peu partout dans des universités, dans des établissements de santé, dans des agences gouvernementales et dans d'autres organisations dédiées au transfert de connaissances.

Parallèlement à cela, on a pu assister au développement de nombreuses structures de transfert de connaissances (TC) un peu partout dans le monde. On peut penser aux CLAHRCs (Collaborations for Leadership in Applied Health Research and Care) qui ont été développées au Royaume-Uni. On peut citer un autre exemple au Québec, l'InterS4, un consortium régional, qui s'est donné pour mission d'offrir des services de courtage de connaissances à des centres intégrés de santé et de services sociaux en région.

* Correspondance : christian.dagenais@umontreal.ca | Les affiliations des auteurs et autrices se trouvent à la fin de l'article.

Les courtiers ou courtières de connaissances sont d'abord vus comme **des connecteurs**, des individus qui vont rapprocher les universitaires des personnes utilisatrices des connaissances (Lomas, 2007; Munerol et al., 2013). Ainsi, c'est beaucoup la fonction de rapprochement, et de réseautage qui est mise de l'avant. Au fil du temps, le rôle des courtiers et courtières de connaissances a beaucoup évolué et l'on voit aujourd'hui qu'ils accomplissent des tâches très diversifiées selon la mission de leur organisation et les besoins de leur milieu.

Une revue systématique réalisée en 2015 a permis de recenser **10 activités potentielles** de courtage de connaissances (Bornbaum et al., 2015). Nous présentons ces 10 fonctions parce qu'il s'agit de la base du travail d'une personne courtière et que cela brosse un portrait d'ensemble de ses activités possibles. En participant à ce colloque, vous verrez que cela s'articule de toutes sortes de façons et que certaines activités sont réalisées à certains endroits alors que d'autres le sont partout.

La première fonction, qui est relevée dans la revue systématique, se rapporte principalement à l'**évaluation du contexte**. Les courtiers et courtières de connaissances ont besoin d'identifier les personnes clés de leur milieu, de bien comprendre leurs besoins et leurs attentes par rapport à l'utilisation des données de la recherche. Ils vont, pour cela, initier des contacts, des collaborations avec celles-ci et bien sûr, maintenir ces contacts dans le temps.

La deuxième activité rapportée est la fonction de **création d'occasions d'échanges** et de partages de solutions. Cette fonction est directement en lien avec le rapprochement des scientifiques et des personnes utilisatrices, et cela dans le but d'améliorer leur pratique ou leur prise de décision. Cette fonction permet, en effet, de créer des moments pour que toutes les parties concernées se parlent, développent une compréhension commune des enjeux, évaluent leurs besoins. Ce faisant, cela permet de réduire ce qu'on appelle « l'asymétrie des connaissances ».

La troisième activité porte sur le **repérage des connaissances pertinentes** pour les milieux et l'évaluation de leur qualité. Une tâche qui n'est pas facile en soi ! Ensuite, il s'agit de traduire ces connaissances en recommandations concrètes pour la pratique et pour la prise de décision.

La quatrième activité avec laquelle vous êtes également familiers concerne le **développement des outils de transfert de connaissances** et l'on a vu, avec le temps, que ces outils se sont beaucoup diversifiés. Ainsi, les courtiers et courtières doivent être en mesure de développer une panoplie d'outils de transfert de connaissances adaptés aux besoins et aux préférences des personnes clés de leur milieu, par exemple créer des contenus de formation, animer des ateliers délibératifs ou une communauté de pratique. Finalement, ces nombreuses fonctions mobilisent des compétences et des habiletés très diversifiées !

Cinquième activité d'importance : **soutenir la communication** et le partage de connaissances scientifiques entre les différentes parties. On peut utiliser des envois électroniques, des infolettres, des bulletins d'information, des veilles informationnelles, par exemple celle de l'Équipe RENARD (à laquelle vous pouvez vous inscrire facilement sur notre site Web), ou partager des conclusions de synthèses de connaissances en personne, ce qui est un moyen démontré efficace pour mener à l'utilisation des résultats. En fait, toutes les stratégies de transfert de connaissances interactives sont démontrées plus

efficaces que les stratégies passives. Ainsi, préparer par exemple une note de politique et la distribuer sans interaction aura moins d'impact que si on y ajoute des occasions d'échanger avec les destinataires.

Sixième activité, **développer, maintenir et animer les réseaux** constitue un rôle important du courtier ou de la courtière qui est là pour mettre en relation les différentes parties prenantes, pour organiser des activités qui leur permettent de se retrouver autrement que sur Zoom après trois ans de pandémie...

Septièmement, **renforcer les compétences des personnes** pour utiliser la recherche. Il s'agit là d'un rôle important, mais on se doit aussi de renforcer les capacités des scientifiques en les formant au transfert de connaissances, parce qu'on sait qu'ils ne sont pas formés pour s'adresser à un public non expert, mais plutôt pour s'adresser à leurs pairs. Il faut donc les amener à comprendre qu'il y a une autre façon de s'adresser à des décideurs ou à des gens qui n'ont pas de formation de base en recherche.

Huitièmement, faciliter et **évaluer le changement et les retombées des activités de TC** est un autre rôle qui peut être joué par la personne courtière. Elle peut s'assurer que les résultats qui étaient escomptés de leurs efforts de transferts ont été produits, évaluer les besoins, l'ouverture et la capacité du changement, en lien avec les plans de transfert de connaissances préparés, et ainsi vérifier qu'on transmet de bonnes informations aux bonnes personnes en utilisant les bons moyens. La première étape de préparation d'un plan de TC consiste justement à évaluer les besoins et à faire une analyse du contexte. Ensuite, il s'agit de suivre et de soutenir l'appropriation et l'application des recommandations puisque les efforts de transferts devraient mener à proposer une réflexion autour des changements possibles. Il faut donc s'assurer qu'une personne se charge du suivi de la mise en œuvre de ces recommandations.

Neuvièmement, favoriser la **pérennité des efforts de courtage** c'est-à-dire sensibiliser les organisations à l'utilisation de la recherche. Développer une culture ouverte à la recherche dans une organisation est parfois acquis d'avance, mais d'autres fois difficile à obtenir. Il faut montrer l'avantage de l'éclairage que la science peut apporter dans les décisions politiques.

Finalement, la dernière fonction consiste à **coordonner et assurer la gestion de projet** pour assurer le bon fonctionnement des processus de transfert de connaissances.

Au cours de la journée, vous aurez l'occasion d'entendre plusieurs courtiers et courtières de connaissances, de découvrir et de comprendre leurs différentes manières de mettre en pratique chacune de ces fonctions.

SOURCE DE FINANCEMENT

Le colloque « Pour optimiser l'utilisation des résultats de la recherche : le courtage de connaissances » a bénéficié du soutien des organismes suivant : Fonds de recherche du Québec – Société et Culture, Conseil de recherches en sciences humaines, Ministère de la Santé et des Services Sociaux, CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec, Fondation Mirella et Lino Saputo, Centre des Compétences futures, Mitacs, Agence régionale de santé d'Île-de-France, Agence nationale de recherche française, Expertise France/l'Initiative et USAID.

AFFILIATION DES AUTRICES ET AUTEURS

Christian Dagenais, Ph.D.

Professeur titulaire | Département de psychologie | Université de Montréal

Saliha Ziam, Ph.D.

Professeure titulaire | École des sciences de l'administration | TÉLUQ – Université du Québec

RÉFÉRENCES

- Bornbaum, C. C., Kornas, K., Peirson, L. et Rosella, L. C. (2015). Exploring the function and effectiveness of knowledge brokers as facilitators of knowledge translation in health-related settings: A systematic review and thematic analysis. *Implementation Science*, 10(1), 1-12. <https://doi.org/10.1186/s13012-015-0351-9>
- Fondation canadienne de recherche sur les services de santé (FCRSS). (2003a). *La théorie et la pratique du courtage des connaissances dans le système de santé canadien*. Ottawa.
- Lomas, J. (2007). The in-between world of knowledge brokering. *BMJ*, 334(7585), 129-132. <https://doi.org/10.1136/bmj.39038.593380.AE>
- Munerol, L., Cambon, L. et Alla, F. (2013). Le courtage en connaissances, définition et mise en œuvre : une revue de la littérature. *Santé Publique*, 25, 587-597. <https://doi.org/10.3917/spub.135.0587>

CITATION SUGGÉRÉE

Dagenais, C., et Ziam, S. (2023). Ancrage historique et évolution du courtage de connaissances, *Revue sur le transfert et l'utilisation des connaissances*, 7(3).
<https://doi.org/10.18166/tuc.2023.7.3.38>



ISSN | 2369-8896

www.revue-tuc.ca



Cet article est mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons
Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International